rités de n'avoir pas un candidat sérieux à opposer à M. Arène, 116 électeurs ont pris part au vote.

Sur ce nombre, 100 ont voté pour M. Arène, 12 pour un docteur prétendu socialiste, 4 pour le garde-champêtre.

N'empêche que le bureau a attribué à M. Arène les 116 voix.

Ce n'est pas plus difficile que cela.

MORBIHAN. — M. Robaglia, candidat nationaliste, qui a réussi à mettre en scène M. Guieysse, ancien ministre du Cabinet Bourgeois, vient d'aviser la justice de faits nouts dont la salle des votes de Lancotor aurait été témoin.

L'officier ministériel envoyé par le président du tribunal, à la requête de M. Robaglia pour empêcher les fraudes et constater les délits, a été mis à la porte de la salle du vote en dépit de sa mission judiciaire. La plus grande partie de la liste d'émargement des chantiers de Caudan relevée a fait constater que les ministériels avaient fait voter 15 marins et..... 1 mort.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

LE JUIF-ERRANT

M. Brisson est candidat à Marseille. En acceptant l'offre de M. Chevillon, le vieux sectaire s'est-il avisé qu'il se plaçait sous un patronage bien compromettant?

M. Chevillon fut non seulement un boulangiste militant, mais même un membre du « Conseil national » du parti, c'est-à-dire parmi les mêneurs et parmi les lieutenants immédiats du général Boulanger.

Enfin, en distribuant, hier soir, en ville, l'appel suivant qui obtenait le plus vif succès :

Electeurs,

Le grand pontife Brisson, l'homme des Loges, a été ignominieusement battu à Paris.

Il a cherché à s'imposer à Dieu. Dieu l'a rejeté, ne voulant pas des restes de la capitale.

Il prétend, maintenant, s'imposer à Marseille.

Marseillais,

Serons-nous moins fiers que les Dieux, et n'allons-nous pas repousser, nous aussi, cette neille et triste épave ?

Un groupe d'électeurs.

Cela promet !

Ce matin, le grand pontife de l'Acacia, le F.·. Brisson, s'est rendu au ministère de l'intérieur avec M. Chevillon, l'ex-député de Marseille qui lui cède la place, pour s'entretenir avec le président du Conseil.

Il a pleuré dans le gilet de M. Waldeck-Rousseau sur les malheurs de la Franc-Maçonnerie.

Angers. — Dans la 1re circonscription d'Angers, il y avait, au premier tour, deux candidats antiministériels : M. Joubert et M. l'abbé Bossebœuf.

Ce dernier n'ayant recueilli que 5551 suffrages contre 5870 donnés à M. Joubert, sous pensions que M. l'abbé Bossebœuf, s'inspirant de la règle observée partout par nos amis et de l'exemple de discipline que donnent nos adversaires, se serait désisté en faveur de son heureux concurrent.

Une affiche nous apprend aujourd'hui qu'il n'en est rien, et que M. l'abbé Bossebœuf, pour des raisons personnelles, maintient sa candidature.

Le sacrifice de motifs particuliers peut être très pénible. Mais nous voulons encore espérer que M. l'abbé Bossebœuf saura faire abnégation de sa propre personne et ne voir que l'intérêt supérieur de la cause que nous défendons, pour retirer sa candidature en faveur de celui que le suffrage universel a désigné pour porter le drapeau de la liberté.

Yonne. — Une élection type est celle d'Auxerre où M. Camélinat, collectiviste, arrive en tête avec 5 200 voix ; après lui, M. Merlou, radical, obtient 4 500 voix, et M. Bouvard, progressiste, 2500.

M. Merlou, partisan convaincu, pendant toute la législature, de l'alliance avec les collectivistes contre les progressistes, n'a pas hésité à maintenir sa candidature contre celle de M. Camélinat, et à faire appel aux progressistes, ces pelés, ces galeux, ces réactionnaires qu'il fustigeait d'importance 24 heures avant le scrutin. Les journaux socialistes ne sont pas contents de cet acte d'indiscipline et le disent en fort gros mots.

Morbihan. — M. Robaglia, candidat antiministériel contre le dreyfusard Guieysse, adresse aux électeurs la lettre suivante :

Citoyen,

Malgré une pression officielle éhontée, malgré les fraudes, malgré les violences commises contre le suffrage universel, malgré un attentat à la justice, dont je poursuivrai les conséquences jusqu'au bout, malgré les calomnies les plus hypocrites, malgré les mensonges les plus effrontés,

4791 voix se sont affirmées sur mon nom, pour la défense de la République progressiste et libérale, contre la République franc-maçonne et antinationale du député sortant.

A tous je dis de tout cœur merci pour la marque d'estime, de sympathie et de confiance qu'ils m'ont témoignée.

Pour la première fois depuis 18 ans, le député sortant est mis en ballottage.

Pour la première fois depuis 15 ans, la majorité des suffrages exprimés a manifesté sa volonté d'en finir avec les sectaires.

Lorient a montré dimanche qu'elle était avec la France contre l'étranger, avec les vrais républicains contre les faux-masques qui la conduisent à sa perte.

Plus de 5600 suffrages ont signifié à M. Guieysse son congé.

Lorientais et électeurs de la 1re circonscription de Lorient,

Fort de votre appui, je lutterai demain comme hier, sans relâche ni répit, pour la France, la République et la liberté.

BARTHÉLEMY ROBAGLIA,
Ancien lieutenant de cuirassiers,
candidat républicain,
progressiste, libéral, antiministériel.

Corrèze. — Voici, à titre de curiosité, un passage de la lettre de désistement de M. Vacher :

La candidature officielle est le fléau et la honte de notre pays : Je ne l'ai jamais subie, je l'ai toujours combattue depuis 25 ans.

Si tout se passe ailleurs comme en Corrèze, vous n'aurez pas l'impôt global et progressif sur le revenu qui doit dégrever les contribuables peu aisés et les départements pauvres comme le nôtre; vous n'aurez pas la revision républicaine de la Constitution monarchique de 1875; vous n'aurez pas le rachat intégral des voies ferrées, condition première de l'abaissement du prix de transports et gage assuré de la vie à bon marché; vous n'aurez pas l'autonomie de la commune, la réduction des gros traitements, la réduction des dépenses, l'ordre dans la gestion financière, parce que le ministère s'oppose à toutes ces réformes et que sa majorité domestiquée, nous l'avons vu dans la dernière Chambre, votera, comme on dit, à l'œil et au doigt sur ses indications.

Mais vous aurez les grasses sinécures pour les enfants de la bourgeoisie qui ont besoin de places, vous aurez la juverve internationale maîtresse de nos chemins de fer et de nos finances, le déficit désormais régulier de nos revenus publics, des emprunts au lieu d'économie; la dette publique s'accroissant de un demi-milliard par an, le travail national compromis par des grèves soudoyées avec l'or de l'étranger et l'action occulte d'un membre collectiviste du Cabinet, l'avancement dans l'armée livré, de l'aveu même du ministre de la Guerre, aux politiciens du Parlement, la Franc-Maçonnerie occupant toutes les avenues du pouvoir et distribuant à son gré les places et les faveurs: elle a déchaîné, depuis deux ans, la guerre cléricale pour faire diversion à l'affaire du traître Dreyfus, et elle a trouvé le moyen de devenir un clergé laïque plus insupportable que l'autre.

Mon vote sera une protestation contre ce ministère maçonnique (ils sont tous « maçons » à l'exception d'un seul) qui veut *faire marcher la France comme Baragnon au 16 mai*, qui me traite et me fait traiter par ses préfets en ennemi public, moi qui ai été un des fondateurs de la République dans ce pays, et qui sais, depuis 50 ans, sur la brèche.

Mon vote sera l'affirmation d'une République économe, libérale, maintenant la paix à l'intérieur et à l'extérieur, à l'intérieur surtout, n'excitant et ne menaçant personne, mais ouverte à tous les bons vouloirs, ainsi qu'il est dit dans la « Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen ».

Répudiant toute candidature qui se traîne dans l'ornière du passé, je voterai, le 11 mai, pour le citoyen Chambas représentant des classes ouvrières et plus spécialement de notre manufacture d'armes de Tulle, c'est un républicain indépendant; il n'a pas, comme le chien de la fable, le cou pelé par l'attache préfectorale.

Il est de son propre aveu, collectiviste, c'est-à-dire l'adversaire de la propriété privée; mais le collectivisme n'est pas à craindre dans un pays qui compte 3 millions de propriétaires qui ne se laisseront pas exproprier.

La candidature officielle est bien autrement dangereuse !

Nièvre. — M. Gaston Laporte, antiministériel, pose sa candidature dans la 1re circonscription de Nevers.

Le commandant Marochetti se retire.

Ardennes. — On nous télégraphie de Charleville que M. Maurice Ponthière, républicain libéral, a fait sa déclaration de candidature pour l'arrondissement de Rocroi.

Il est seul candidat antiministériel contre les deux ministériels Dumaine et Fenaux.

Haute-Marne. — M. Rozel, antiministériel, reste seul candidat à Wassy contre le radical-socialiste Fuzelier.

Aude. — M. de Laurens-Castelet, libéral antiministériel, obtient, après vérification, 4 413 voix contre 3 563 à M. Senescail, député sortant, et 833 à M. Georgin, radical-socialiste.

M. de Laurens-Castelet continue la lutte. Quant au candidat Georgin, on attend encore son désistement qui ne paraît pas douteux. Mais il n'a pas jusqu'ici trace de ligne de conduite à ses électeurs. Vu le peu de popularité dont jouit M. Senescail, la candidature de Laurens-Castelet a les plus grandes chances de succès.

M. Senescail, maire de Castelnaudary, a été mis en minorité dans sa propre ville, et le résultat du scrutin a été accueilli par le cri de : « Démission ! »

DÉSISTEMENTS

Corse. — On nous écrit :

Le siège de Bastia, qui était acquis à M. Gavini, libéral, est perdu par le défection de M. de Casabianca, lequel d'antiministériel qu'il était ne fait ministériel, et invite ses 3 000 électeurs à voter pour le ministériel Astima.

Allier. — A Montluçon, M. Lemoureux, candidat radical, se désiste en faveur de M. Constant, socialiste.

M. Thaury est le candidat libéral.

AUTOUR DES ÉLECTIONS

BAGARRES

La campagne électorale se poursuit et n'est pas exempte de violents incidents.

A l'issue d'une réunion électorale à Marcillac hier soir, une bagarre s'est produite entre adversaires et partisans de M. Garnaud, député sortant. Des coups de revolver ont été tirés.

Il y a 4 blessés, dont 1 très grièvement à l'aine, qui a dû être transporté à l'hôpital.

HAUTE-SAONE. — Des scènes ignobles se sont produites dans ce département à la suite des élections du 27 avril.

A Fougerolles comme à Luxeuil, les partisans du candidat ministériel, oubliant le respect que l'on doit aux morts, ont organisé une mascarade derrière un cercueil qu'ils sont allés brûler, devinez où? devant un monument élevé à la mémoire des soldats tombés pour la patrie.

Par une curieuse coïncidence, un de ceux qui, à Luxeuil, ont porté le cercueil électoral jusqu'au cimetière, a été lui-même, deux jours après, porté dans ce même asile de la mort qu'il venait de profaner.

A Vitrey, pendant plus d'une heure, on a, avec l'encouragement du maire, sonné le glas funèbre en pleine nuit.

Dans un très grand nombre de villages, des excès de ce genre ont été commis.

COTES-DU-NORD. — L'élection du ministériel Le Troadec a été fêtée par une série de scandales.

Un partisan de l'amiral Rieunier, le candidat libéral, M. Thomas, pour vouloir exercer son droit à la mairie de Lézardrieux en dépouillement, a été frappé sur la tête, sur tout le corps avec la hampe d'un drapeau. M. Le Troadec contemplait ce spectacle, paraît-il, d'un air insouciant.

Le malheureux citoyen qui se croyait en pays de liberté a été porté sur une route, et là, les forcenés le frappèrent à coups de pied. M. Thomas a été conduit chez lui ensanglanté, la figure écorchée, meurtrie et ayant 3 côtes cassées. Il devra garder la chambre 40 jours. Le maire n'a pas ouvert d'enquête.

M. le capitaine Paranthoën et M. Perret, ancien gendarme, ont subi le même sort.

Le lendemain, les « Apaches » de l'endroit sont allés manifester devant le domicile de M. F. Thomas. Ils portaient un mannequin représentant l'amiral Rieunier en grand uniforme. Ils brûlèrent le mannequin.

M. Le Troadec, de son balcon, applaudissait.

Dans la commune de Pleumeur-Gautier, le lundi 28 avril, des que la réélection de M. Le Troadec a été connue, l'institutrice publique a mis ses petites filles sur deux rangs et, drapeaux, bannières, oriflammes en tête, toutes les classes sont venues processionnellement rendre hommage à l'idole que le suffrage universel venait de « retaper à neuf ».

Devant ces faits inouïs, M. l'amiral de Cuverville, sénateur, a écrit cette belle lettre au député :

Lettre ouverte à M. Le Troadec, député de la 2e circonscription de Lannion.

Monsieur le député,

Le lendemain des élections, un mannequin représentant l'amiral Rieunier, *avec les insignes de son grade et ses décorations*, a été traîné dans le bourg de Lézardrieux par une populace en délire, sous vos yeux, sans que vous ayez fait quoi que ce soit pour vous y opposer.

Après avoir été exposé aux huées de la foule, ce mannequin a été brûlé, et les débris ont été jetés à l'eau.

Ce n'est pas tout.

Un des partisans de l'amiral qui s'était aventuré à la mairie pour y voir et surveiller le dépouillement du scrutin, a été littéralement assommé par les vôtres; on affirme que ce brave cultivateur a 3 côtes fracturées et qu'il est gravement malade.

Je viens dénoncer au pays ces mœurs de cannibales; il suffit de les signaler pour les flétrir !

Vice-amiral DE CUVERVILLE,
sénateur du Finistère.

Saint-Brieuc, 4 mai 1902.

AISNE. — M. Denécheau, radical-ministériel, n'a été élu à Vervins qu'à une voix de majorité.

La Commission de recensement, en opérant son travail, a constaté que dans quelques communes le *nombre des bulletins trouvés dans les urnes était supérieur* à celui des *émargements*.

L'élection peut donc être sérieusement contestée.

LE VOYAGE D'UNE URNE

Un colis postal d'ordre tout spécial, expédié avec un soin extrême et des précautions inouïes, est arrivé hier à Paris, venant de Cherbourg.

Mystérieusement enfermée dans une boîte revêtue de superbes cachets rouges, hermétiquement close, une urne électorale était déposée dans la matinée d'hier à la direction politique du ministère de l'Intérieur et transmise sans retard au Palais-Bourbon.

C'est au bureau de la Chambre des députés que les électeurs d'une section de Cherbourg confient le dépouillement de leurs bulletins, des désordres s'étant produits qui ont empêché sur place l'ouverture de l'urne.

Elle a suivi la voie hiérarchique pour arriver jusqu'à Paris : de la mairie à la sous-préfecture de la sous-préfecture à la préfecture, et de la préfecture au ministère.

La propagande socialiste dans l'armée

La Confédération du travail et la Fédération des Bourses du travail de France avait depuis quelque temps envoyé dans certaines villes de garnison des ballots de circulaires engageant les soldats à ne pas tirer sur les grévistes en cas de conflit.

Le général André vient d'interdire, de la façon la plus formelle, la distribution de ces circulaires, et a adressé, notamment au gouverneur militaire de Paris, la lettre ci-après :

Monsieur le gouverneur,

J'ai été avisé que la « Fédération des Bourses du travail » se propose de faire distribuer aux militaires en activité de service un avis imprimé les conviant à prendre part aux réunions organisées par la Bourse de la localité où ils tiennent garnison. Ce document et surtout la lettre qui l'accompagne font ressortir nettement le but des organisations et les tendances politiques de l'œuvre.

Conformément à la circulaire confidentielle du 18 février 1898, vous veillerez à ce que les militaires sous vos ordres s'abstiennent de se rendre à ces réunions.

Il importe, d'ailleurs, que toute propagande soit strictement exclue de la caserne et que des mesures soient prises pour en interdire l'accès à tout écrit ou imprimé analogue qui, sous une forme quelconque, prétendrait exercer sur le soldat une action indépendante de l'autorité militaire ou non contrôlée par elle.

Général AND[illegible].

Les réunions dont il s'agit étaient présentées aux soldats comme des distractions agréables pendant leurs moments libres; quant à la lettre dont parle le ministre et qui émanait du secrétaire de la Fédération des Bourses du travail, elle contenait des instructions complémentaires ayant un caractère manifeste de tentative d'embauchage.

L'AGITATION OUVRIÈRE

Voiron. — Les ouvriers plâtriers-maçons et les manœuvres de Saint-Laurent-du-Pont viennent de se mettre en grève. Ils demandent la journée de onze heures au lieu de douze, sans diminution de salaire. Les entrepreneurs ont suspendu immédiatement leurs travaux et ont décidé de soumettre leur différend à un arbitrage.

M. LOUBET EN RUSSIE

LES PRÉPARATIFS DU DÉPART

Hier matin, un wagon renfermant la vaisselle de Sèvres qui servira le 23 mai pour le déjeuner qui sera offert à bord du *Monticalm* par M. Loubet, en l'honneur des souverains russes, est arrivé à Brest.

L'atelier des machines du port de guerre prépare actuellement les dynamos destinées aux navires de la division de la Baltique en vue des illuminations qui auront lieu en rade de Cronstadt.

L'aviso torpilleur *Cassini* ainsi que les contre-torpilleurs *Valmy* et *Fauconneau* quitteront très vraisemblablement Brest dimanche, pour faire route sur *Copenhague* où ils relâcheront pour faire le plein de leurs soutes à charbon. Ils attendront ensuite sur cette rade le croiseur cuirassé *Monticalm* et le croiseur corsaire *Guichen* avec lesquels ils feront ensuite route pour Cronstadt.

Des décorateurs et des tapissiers embarqueront sur le *Monticalm* pour le voyage en Russie.

A SAINT-PÉTERSBOURG

A l'occasion de l'arrivée à Saint-Pétersbourg du président Loubet, le grand escalier de l'Hôtel de Ville sera orné de 9 statues de la Gloire tenant en mains des palmes et au centre se dressera une énorme colonne surmontée d'une statue de la Paix sur le globe terrestre. Devant le piédestal, on placera des bustes de l'empereur Nicolas II et du président Loubet, encadrés dans un berceau de verdure.

A l'intersection de la perspective Newsky et de la rue Michel, il y aura 2 gigantesques statues représentant la France et la Russie.

A l'endroit où le président fera son entrée dans la capitale, s'élèvera une vaste tente en style russe, surmontée d'une coupole hexagone drapée d'étoffe aux couleurs nationales, décorée de fleurs, des initiales du Tsar, du président, ainsi que des lettres R. F. et d'un buste de M. Loubet.

Trois grands arcs de triomphe en style russe et plusieurs autres plus petits, brillamment pavoisés, seront placés sur différents points des quartiers que devra traverser le cortège présidentiel.

La colonie française de Moscou enverra à Saint-Pétersbourg une députation chargée de présenter au président Loubet un artistique buvard contenant une adresse de félicitations couverte de nombreuses signatures.

LES FÊTES DE ROCHAMBEAU

La mission chargée de représenter la France aux fêtes qui vont être données à Washington, en l'honneur du général Rochambeau, s'est embarquée hier après-midi sur le *Gaulois*.

Le général Brugère, chef de la mission, a réuni à sa table tous ceux qui l'accompagnent. Aucun discours n'a été prononcé.

Avant de lever l'ancre, l'amiral Fournier a lancé à l'équipage un ordre du jour où il leur dit :

En vous inspirant d'ailleurs, en toutes circonstances, des nobles souvenirs que la France a laissés dans ces contrées, maintenant heureuses et débordant de richesses, que vous allez visiter sous les auspices de notre si éminent ambassadeur, M. Cambon, vous saurez vous montrer dignes de la confiance qui vous est témoignée et de l'accueil empressé que vous ne manquerez pas de recevoir, non seulement des autorités civiles, militaires et maritimes des Etats-Unis, mais aussi de la population elle-même, si active, si industrieuse, si largement hospitalière.

Tous, enfin, vous voudrez vous montrer délicatement reconnaissants d'être les hôtes fêtés de la grande nation américaine dont la France admire aujourd'hui, toujours dans un esprit amical et chevaleresque, la prospérité sans cesse croissante, comme elle admirait autrefois son héroïsme en combattant à ses côtés pour son indépendance.

A 8 heures du soir, le *Gaulois* partait.

Il est passé devant les vaisseaux des amiraux de Maigret, Boutet et Besson; des hourras ont été poussés.

A 8 h. 1/2, le navire avait franchi la passe et s'éloignait.

Il marchera à une vitesse de 14 nœuds, relâchera aux Açores pour se ravitailler, et arrivera le 20 mai à New-York.

Le département de la marine de Washington a donné au commandant de l'escadre du Nord de l'Atlantique l'ordre de tenir l'escadre ou une partie de l'escadre prête à aller à la rencontre du *Gaulois*. La rencontre aura lieu en vue du cap Virginie. Le *Gaulois* sera escorté jusqu'à Annapolis. Plusieurs navires de guerre américains accompagneront le *Gaulois* à New-York, à Boston, etc.

LE MONUMENT

Le monument du général Rochambeau est élevé sur l'initiative du gouvernement américain.

L'inauguration de ce monument est fixée au 24 mai. Elle aura lieu en présence de M. Roosevelt, président des Etats-Unis. La famille Rochambeau sera représentée à cette cérémonie par M. René de Rochambeau, et la famille du général de La Fayette — qui fut le compagnon d'armes du vainqueur de Yorktown — par M. Paul de La Fayette.

L'auteur du monument est un Vendômois sourd-muet, M. Hamar, ancien élève de Barrias et de Choppin. Rochambeau est représenté debout, le bras droit tendu vers l'horizon; dans la main gauche il tient un plan de la ville de Yorktown; à ses pieds repose une culasse de canon sur laquelle se détache une branche de laurier. La statue est en bronze. Le piédestal est en pierre d'Euville sur un soubassement en granit. Des inscriptions sont gravées sur les quatre faces du monument. On y lit notamment les noms des batailles auxquelles assista le maréchal de Rochambeau. Le monument mesure 5m,60 de hauteur; la statue seule a 2m,70 de haut.

Les restes reposent dans le petit cimetière de Thoré, distant de 8 kilomètres du château de Rochambeau, où le compagnon d'armes de La Fayette rendit le dernier soupir en 1807. Le mausolée qui les renferme, en marbre noir et blanc, est entouré d'une grille en fer forgé.

Mgr AUGOUARD

REÇOIT LA MÉDAILLE COLONIALE

Félicitations aux missionnaires

M. l'abbé Augouard veut bien nous faire encore aujourd'hui une communication qui ne sera pas sans intérêt et sans joie pour tous nos lecteurs, comme aussi pour tous les vrais Français et les catholiques, et cette nouvelle est une réponse bien précise aux attaques contre le vaillant évêque de Brazzaville, dont nous entretenions récemment nos lecteurs.

Une lettre reçue de Mgr Augouard donne quelques détails sur un voyage dans une des grandes rivières de son vicariat, l'Alima, où sont établies trois missions : Sainte-Radegonde, Saint-François-Xavier et Notre-Dame de l'Immaculée-Conception.

Parmi les lettres que Monseigneur trouva sur son bureau au retour de son voyage dans l'Alima, il y en avait deux que nous sommes heureux de pouvoir faire connaître à nos lecteurs :

Libreville, 7 mars 1902.

Le commissaire général du Congo français à Mgr Augouard, évêque du Haut-Congo, à Brazzaville :

Monseigneur,

Je suis heureux de vous annoncer que par décision du 15 janvier dernier, M. le ministre des Colonies m'a fait savoir qu'il avait décidé de vous conférer le bénéfice de la médaille coloniale avec agrafe « Congo » et que le livret et l'insigne de cette distinction me seront adressés ultérieurement.

Il m'a, en même temps, envoyé une lettre de remerciements que je vous remets ci-inclus, destinée aux Pères de l'Oubanghi, pour le bon accueil et les soins dévoués dont sont l'objet les officiers et les fonctionnaires de passage dans l'Oubanghi.

Recevez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

A. GROSDIT,
commissaire général du Congo français.

Voici maintenant les félicitations du ministre des Colonies aux missionnaires de l'Oubanghi :

Paris, 10 janvier 1902.

Messieurs,

MM. les commissaires généraux du gouvernement dans le Congo français m'ont signalé spécialement le bon accueil et les soins dévoués dont sont l'objet de votre part nos officiers, fonctionnaires ou agents de passage dans l'Oubanghi.

J'ai été particulièrement heureux de cette assurance et je m'empresse de vous adresser, à cette occasion, mes chaleureux remerciements.

Recevez, Messieurs, les assurances de ma considération distinguée.

Le ministre des Colonies,
DECRAIS.

Tant il est vrai que ces curés n'en font pas d'autre et ne se gênent pas..... ou plutôt se gênent à l'envi pour aller dans leur personne le patriotisme, l'héroïsme et la religion.

Ils ne demandent pas le partage des biens comme nos collectivistes. Ils se dépouillent de tout pour le donner aux autres et ne se réservent..... que le bonheur et la gloire de pratiquer ce dévouement jusqu'à en mourir !

Aussi, quand on met sur l'une de ces poitrines une décoration quelconque, c'est vraiment une médaille d'honneur, achetée non pas à prix d'argent, mais au prix de sueurs et de sang généreusement versés.

Peut-on espérer qu'à l'occasion des 25 années d'Afrique de Mgr Augouard, un ministre de l'Instruction publique songera à récompenser le zèle du vicaire apostolique de l'Oubanghi à répandre la langue française dans nos possessions du Haut-Congo par la fondation de huit écoles où se pressent plus de 700 enfants dont plus de la moitié a été achetée par les Pères et [illegible] sous la tutelle de ces vrais pionniers de la civilisation chrétienne et de ces apôtres d'une plus grande France.

LES SAUTERELLES EN TUNISIE

Les importants vols de sauterelles signalés durant les dernières semaines d'avril dans le Sud-Ouest du contrôle de Tunis, se répandirent ces jours derniers dans la région de Djebibina, Bled-Djouggar et de Beld-Beïnaïdane.

La lutte contre le fléau y est quelque difficile par les broussailles qui couvrent ces contrées.

Les indigènes du caïdat, sous la direction des cheikhs et du caïd, procédèrent à l'enlèvement des sauterelles accouplées; toutefois, les pontes ayant déjà commencé sur plusieurs points, le travail sera interrompu.

Des dispositions ont été prises par M. Tauchon, contrôleur civil à Tunis, pour repérer les endroits où a eu lieu la ponte : le matériel nécessaire pour la défense ultérieure contre les criquets sera transporté sur place en temps utile.

Dans la journée du 4 mai, des vols de sauterelles poussés par le vent du Sud-Ouest ont sillonné la région du pont du Fhas d'Hacoudja, de Bennidja et de Djebelpont; ils parvinrent jusqu'à Mohamedia, puis, le vent ayant soufflé du Nord, une partie des sauterelles du caïdat de Zaghouan furent repoussées vers Maktar et Sainte-Marie-du-Zit.

Les sauterelles furent également signalées dans le centre à Kasrellal, Moyaine et Enfidaville. Des pontes eurent lieu sur ce dernier point.

Les grèves

Albi. — La grève des mineurs a été décidée après le refus de la Compagnie des mines d'Albi d'accepter l'arbitrage de 528 voix contre 81. Les grévistes ont décidé de faire appel aux corporations et aux Syndicats.

ERRATUM

Questions sociales. — Une confusion de noms s'est produite dans notre dernier article de « Questions sociales ». C'est le *Comité d'action syndicale* de la rue Jean-Jacques Rousseau qui a mené sur le terrain économique la salutaire campagne électorale dont nous avons parlé, et non le *Syndicat central des Unions fédérales*.

LE SAINT DU JOUR

SAINT STANISLAS, ÉVÊQUE ET MARTYR (1079

La catholique Pologne compte parmi ses saints patrons deux Stanislas. Celui-ci, né en 1030, montra de bonne heure les plus heureuses dispositions pour l'étude des sciences humaines et pour la piété. On donne prêtre il fut, après d'éclatants succès dans le ministère apostolique, élu évêque de Cracovie (1072). Mais, dans l'exercice de sa charge, le saint prélat eut à lutter contre un prince impie, cruel et débauché, Boleslas. Après quelques années de lutte contre les attentats de ce tyran méprisé, saint Stanislas fut massacré à l'autel même par ce monstre. Mais bientôt chassé de ses Etats par ses propres sujets, Boleslas, haï de tous et pris d'un sombre désespoir, se donna la mort. De nombreux miracles attestèrent pendant sa vie et après sa mort les mérites du saint Stanislas auprès de Dieu.

CROIX

NOS AMIS DÉFUNTS

A Saint-Gildas-des-Bois (Loire-Inférieure), M. Le Bobec, 37 ans, un des fondateurs de la société la Paroisse Bretonne, qui rend tant de services aux Bretons de Paris. — M. A. Thomas de la Plessé, à Paris. — Mme Heuze, 27 ans, religieuse à la communauté de Rillé, à Fougères. — A Evran, M. Chauchart du Mottay, 70 ans, généreux bienfaiteur des pauvres. — Mlle Marie Fournier, 19 ans, à Rennes. — M. l'abbé J.-M. Mary, 44 ans, vicaire à Plumeret (Morbihan). — M. l'abbé Joseph Hallouët, 74 ans, recteur de Brusvily. — M. l'abbé Manach, 64 ans, ancien vicaire à Sarzeau, décédé dans le diocèse de Nevers. — Le P. Maurey, ancien Jésuite de la résidence d'Angers, 71 ans, mort en prêchant une retraite de Première Communion. — Mlle Zoé Lebbe, à Armentières, le 30 avril, 41 ans. — M. Denys Frys-Lorthiois, à Tourcoing, le 23 avril, 71 ans. — M. Charles Cocquempot, brasseur, 42 ans, à Saint-Omer.

DOUX COEUR DE MARIE, SOYEZ NOTRE SALUT
(Sept jours d'indulgences)

Neuvaine du Saint-Esprit

DU 30 AVRIL AU 8 MAI

Quand l'esprit de Dieu se manifeste dans une âme, le premier effet de la grâce est de la rendre docile. Dès l'instant que c'est Dieu qui nous inspire, point n'est besoin de chercher si le but indiqué est le meilleur ou si les obstacles sont considérables. On marche, on va de l'avant sans s'inquiéter des blâmes ou des éloges, sans s'effarer d'être seul, sans s'exalter d'être suivi... Et le succès est au bout! C'est dans ce sens que l'homme obéissant, discipliné, soumis à l'impulsion divine, remportera des victoires!

Prières : *Veni Creator*. Une dizaine de chapelet. *Notre-Dame de Salut, sauvez la France. Saint Michel. Saint Pierre et Saint Paul. Saint Martin. Saint Antoine de Padoue. Sainte Radegonde, priez pour nous.*

Une communion, des sacrifices, jeûnes et aumônes.

L'abonnement le plus avantageux

La Bonne Presse a combiné 2 abonnements globaux qui tiennent l'abonné au courant de tout le mouvement intellectuel, moral, littéraire, scientifique, apostolique.

PREMIER GLOBAL : 40 FRANCS

Ce *Global* comprend 10 journaux :

Croix quotidienne. — *La Croix illustrée*. — *Pèlerin* illustré, hebdomadaire. — *La Croix des dimanches* et *Le Laboureur*, hebdomadaire. *Vie des Saints*, hebdomadaire illustrée. — *Les Contemporains*, hebdomadaire illustrées. — *Les Questions actuelles*, hebdomadaire. — *Chronique de la Bonne Presse*, hebdomadaire. — *Les Conférences*, bi-mensuel. — *L'Action catholique*, mensuel.

(40 francs si on veut le *Pèlerin* et la *Vie des Saints* sur papier luxe.)

DEUXIÈME GLOBAL : 100 FRANCS

Ce *Global* complet, qui répond à l'objection qu'on ne trouve pas tout dans la *Croix*, est une encyclopédie vivante. Il comprend 21 journaux et revues :

D'abord les dix indiqués au 1er Global, ensuite : *Cosmos*, hebdomadaire, illustré. — *Le Mois littéraire et pittoresque*, illustré grand luxe. — *Le Noël* avec primes, hebdomadaire, illustré. — *Echos d'Orient*, revue savante. — *Echos de Notre-Dame de France à Jérusalem*, illustrés. — *Bulletin des Congrégations*, hebdomadaire, illustré. — *La Franc-Maçonnerie démasquée*, mensuel. — *La Croix des Marins*, hebdomadaire. — *Le Laboureur-Revue*. — *Causeries du dimanche*, hebdomadaire, illustrées. — *La Ligue de l'Ave Maria*.

Ces prix sont bien modérés si l'on songe que le *Temps* seul coûte 68 fr., le *Figaro* 75 fr., la *Revue des Deux-Mondes* 56 fr.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe.

LA « CROIX ILLUSTRÉE »

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 11 MAI

Le chevrier dans les rues de Paris, dessin de JORDIC. — Les chèvres, nouvelle de MAURICE BLANC, avec 2 illustrations de MAGNE DE LA CROIX. — Poignée d'histoires. — Bon mot. — Autour de l'Aigle, roman de M. CASSAGNAC, avec 2 illustrations de DAMBLANS. — Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? nouvelle de ERNEST HELLO. — Comment mangeaient nos pères. — Travaux de dames, par Mme MARGUERITE DE SAINT-GENIS. — Recette utile. — Jeux d'esprit, par FELIX JEAN. — Saint Michel apporte à Jeanne d'Arc l'épée avec laquelle la vierge guerrière ira faire cesser « le grand pitié qui règne au royaume de France », comme le lui montre l'archange, carton pour une tapisserie des Gobelins, par JEAN-PAUL LAURENS.

Abonnement d'un an : 6 fr; pour les abonnés *directs* de la *Croix* : 4 fr. — 5, rue Bayard, Paris, VIIIe.

Fête et octave de Notre-Dame des Miracles, à Mauriac (Cantal). Du 11 mai au 18 mai, sous la présidence de Mgr l'évêque de Saint-Flour, assisté de Mgr Pagès, ancien évêque de Verdun. — M. l'abbé Gayrard prêchera.

Le pèlerinage des enfants se fera le 15 mai.

PROLLETON DE LA CROIX DU 7 MAI 1902 — 28 —

PATRICE KONNOR

QUATRIÈME PARTIE

LES MORTS RESSUSCITENT

(Suite)

A cette pensée, les jambes du malheureux tantôt se raidissaient, tantôt devenaient molles à le faire écrouler subitement; le vertige de l'angoisse embuait sa paupière.

Soudain, d'une rue à droite, à trente mètres, une voiture débouche.

— Cocher, cocher! clame la peintre.

Mais l'automédon était sourd, ou bien, ayant chargé, il ne daignait pas répondre.

Alors, sans s'occuper de ce qui pouvait être devant lui, le jeune homme réunit ses dernières forces pour ce suprême espoir. Tout d'un coup il s'abattit, sentit vaguement qu'il venait de rouler par-dessus un obstacle.

Déjà il était relevé. Ayant tourné la tête, il aperçut une femme se débattant sur la chaussée, poussant des cris sans songer à se remettre sur pied.

Un homme se précipitait à son secours et la soulevait par les épaules; sans s'inquiéter de ce que sa victime pouvait avoir de cassé, André reprit sa chasse au fiacre.

La voiture malheureusement avait gagné de l'avance et le cocher restait toujours aussi sourd aux appels du peintre.

Il était écrit d'ailleurs que le malheureux devait perdre la trace de sa fiancée.

En roulant à terre, sa victime avait laissé échapper son réticule, lequel s'était ouvert, laissant choir un porte-monnaie.

Un rôdeur, qui avait été témoin de l'accident, jugea l'occasion favorable pour s'approprier la bourse. S'approchant prestement, il la fit disparaître dans une de ses poches, puis se mit en devoir de relever la femme.

Cette dernière, à peine sur pied, se convainquit qu'elle n'avait aucun mal, et cessa immédiatement ses cris. Mais elle demanda son réticule, l'homme le lui tendit ouvert.

Au premier coup d'œil, la femme remarqua l'absence de sa bourse.

— Mon argent, mon argent..... qu'est devenu mon porte-monnaie? il était par dessus mon mouchoir..... au voleur! au voleur!

D'un geste, le rôdeur lui montra le peintre qui fuyait à toutes jambes.

— Le voici, le voleur, Madame, le voici.

Et il se lance à la poursuite d'André, criant à son tour :

— Au voleur!.... Arrêtez-le!.... au voleur!.....

En quelques secondes, il était suivi d'une centaine de personnes, hommes, femmes, enfants, qui clamaient après lui :

— Au voleur!..... Arrêtez!..... au voleur!

André se retourna à ces cris, aperçut une multitude de bras tendus dans sa direction et le menaçant.

A côté de lui, devant lui, des groupes quittaient le trottoir et lui barraient la route. Ne sachant ce qu'on lui voulait, il bousculait les hommes, renversait les femmes, piétinait les enfants. Mais à chaque pas, la foule hostile se faisait plus compacte. Un garçon boucher l'ayant agrippé à l'épaule, il dut pour se délivrer laisser en gage une moitié de son veston; un fort de la halle lui enleva son chapeau au passage : en quelques secondes il fut en lambeaux. Malgré tout, fou de fureur à la pensée de ce qu'il allait perdre, il arrivait à se dégager, luttant des pieds, des poings, de la tête et des dents.

Mais de chasseur, il était devenu gibier; la meute humaine l'encerrait, se faisait muraille vivante, infranchissable.

Deux garçons laitiers, entre les voitures de qui il voulait se faufiler, réunirent sournoisement leurs chevaux et le fuyard se trouva bloqué.

Une vingtaine de mains s'abattirent à la fois sur ses épaules; il se sentit soulevé, roulé de droite et de gauche comme une épave, au milieu de cette mer houleuse.

Une escouade d'agents arrivaient au trot, et bousculaient à leur tour la foule, afin de s'emparer du prisonnier.

André fut appréhendé par six poignes vigoureuses, tandis qu'en soufflant